

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	35 (1985)
Heft:	2
Artikel:	La France de Philippe Auguste
Autor:	Paravicini Bagliani, Agostino
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-80948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FORSCHUNGSBERICHTE BULLETINS CRITIQUES

LA FRANCE DE PHILIPPPE AUGUSTE¹

Par AGOSTINO PARAVICINI BAGLIANI

«La France de Philippe Auguste» est le titre d'un gros volume d'*Actes* contenant les 50 communications présentées lors du Congrès international qui avait été organisé par le C.N.R.S. à l'occasion du 800e anniversaire de l'avènement au trône de Philippe II Auguste, dont le règne fut l'un des plus longs de l'histoire de France, et l'un des plus marquants aussi, son rôle majeur ayant été celui d'asseoir les institutions de l'Etat naissant sur le fondement d'une royauté toujours plus puissante et stable, réussissant à se donner les moyens d'une centralisation croissante.

Par son ampleur, la variété et la richesse des thèmes abordés, ces *Actes* feront date dans l'historiographie française, surtout par le fait que nombre d'interventions ont été conçues pour ouvrir des perspectives, susciter de futures recherches. L'idée a été bonne d'accompagner nombre de communications d'une bibliographie offrant un large panorama des études dans les différents domaines abordés.

Le Congrès, qui avait été structuré autour de sept grands thèmes («Le roi et son image», «Le royaume, le domaine et la politique royale», «Le roi, l'Eglise et la croisade», «Les moyens du gouvernement», «Les mutations de l'économie et de la société», «Les mutations intellectuelles» et «Les mutations artistiques»), fut introduit par une ample allocution de R.-H. Bautier, le coordinateur du Colloque (p. 10–27), qui fit une deuxième fois preuve de sa remarquable capacité de synthèse en retracant «La personnalité du roi» (p. 33–57). Dans cette première partie des travaux, J. W. Baldwin offre une étude systématique de «L'entourage de Ph. A. et la famille royale» (p. 59–75) et met en évidence le rôle important joué par les «hommes nouveaux du roi», qui étaient souvent de basse extraction sociale. – Remarquable, par l'étendue des informations et les riches appendices (édition des textes de deux prophéties de la «Sybille Tiburtine»), la contribution de E. A. R. Brown sur «La notion de la légitimité et la prophétie à la cour de Ph. A.» (p. 77–110) montre que la légitimité du roi ne se fonde pas tellement sur des sentiments d'appartenance dynastique (beaucoup plus forts chez un Frédéric II, par exemple!), mais sur un ensemble de gestes et mythes qui lui permettait de se référer à des modèles antiques (Constant: voir la «Sybille Tiburtine») ou de la Gaule mérovingienne et franque (Dagobert, Charlemagne, Charles le Chauve), etc.

La deuxième section de ces *Actes* confirme le regain récent de la recherche historique française en historiographie. R. Foreville retrace «L'image de Ph. A. dans les sources contemporaines» (p. 115–130), F. Fossier étend son enquête, fort complète, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle («L'image du règne de Ph. A. dans l'historiographie

1 *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations.* Actes du Colloque international organisé par le C.N.R.S. (Paris, du 29 septembre au 4 octobre 1980), publiés sous la direction de ROBERT-HENRI BAUTIER. Paris, Editions du C.N.R.S., 1982. 1034 p. (Colloques internationaux du C.N.R.S. No 602).

française du XIII^e siècle à la Révolution», p. 157–169), tandis que Chr. Amalvi se tourne vers les œuvres littéraires et historiques du XIX^e siècle («L’image du règne de Ph. A. dans la littérature du XIX^e siècle», p. 171–212): un sujet neuf, mais fertile en images, le valeureux roi victorieux de Bouvines (1214) ayant fasciné et enflammé, on s’en doute, l’imagination, des Romantiques d’abord, des écrivains et historiens du Second Empire ensuite (1870!). – Pour J. Le Goff («Ph. A. dans les «exempla»», p. 145–154), les 25 *exempla* concernant Philippe Auguste, conservés dans les principaux recueils qui se sont constitués entre 1220 et 1330, témoignent certes de la remarquable popularité du roi, mais ne véhiculent pas encore un portrait personnalisé. – Etudiant les poètes contemporains, Y. Lefèvre («L’image du roi chez les poètes», p. 133–144) remarque que la poésie contemporaine, à l’exception de Guillaume le Breton, n’a cédé à aucune idéalisation futile, mais a surtout donné du roi l’image d’un souverain engagé dans les difficultés de sa tâche, désireux avant tout de réussir.

Les problèmes du «royaume, du domaine et de la politique royale» se devaient d’occuper une place centrale au sein du Colloque, ce qui nous a valu plusieurs contributions offrant d’importantes synthèses d’ordre géo-politique (Th. De Hempelmann, «Aspects des relations de Ph. A. avec la Flandre au temps de Philippe d’Alsace», p. 255–261; L. Musset, «Quelques problèmes posés par l’annexion de la Normandie au domaine royal français», p. 291–307), et stratégico-familial (Th. Riis, «Autour du mariage de 1193: l’épouse, son pays et les relations franco-danoises», p. 341–361). – Pour E. Bournazel et J.-P. Poly («Couronne et mouvance; institutions et représentations mentales», p. 217–234), le renouveau du pouvoir royal ne s’est pas fait au XII^e siècle contre la féodalité mais à partir des structures et des mentalités dont celle-ci était l’émancipation. Le roi suzerain et son entourage épousent, à bien des égards, le programme des sires, qui avaient depuis longtemps déjà imposé autour d’eux soumission et obéissance. – M. Bur, spécialiste de la Champagne analyse les «Rôle et place de la Champagne dans le royaume de France au temps de Ph. A.» (p. 237–254). Philippe Auguste, devant affronter successivement ou en même temps la Flandre et la puissance angevine, était contraint, dans un premier temps, à une entente cordiale. La fidélité aux accords vassaliques de la part des comtes de Champagne, seigneurs d’un immense fief entourant le domaine royal, aurait joué un rôle capital dans la réussite politique générale du roi. – L’intervention de Ch. Higounet, «Problèmes du Midi au temps de Ph. A.» (p. 311–320) souligne que, si d’une part la «classe politique» était toute préoccupée d’affaires totalement étrangères au nord du royaume, le Midi, avant la Croisade des Albigeois, aurait déjà accepté la «France». Le roi ne négligea pas, dans l’ensemble, d’affirmer ses prérogatives de suzerain. – Après avoir traité, dans une première communication des rapports entre «Philippe Auguste et les Plantagenêts» (p. 263–287), J. Boussard se tourne vers Paris, une ville dont l’évolution urbanistique et économique a été, on s’en doute, influencée de façon décisive par Philippe Auguste. Le roi s’intéresse au peuplement (Paris devient la plus grande ville du royaume et accède au rang de véritable capitale de la France); il confie aux bourgeois de grandes responsabilités; il assainit la ville en pavant les rues, l’entoure d’un solide rempart, construit une forteresse sur la rive droite. Il en tire plus de 14% de ses revenus. En accordant la protection et les priviléges aux étudiants, il contribue efficacement à la fondation de l’«Université»...

Réservées à des problèmes d’histoire ecclésiastique, les communications de B. Guillemain, «Ph. A. et l’épiscopat» (p. 363–383) et de M. Maccarrone, «La papauté et Ph. A. La décrétale «Novit ille»» (p. 385–408) se complètent fort bien.

La générosité du roi envers son épiscopat ne doit pas faire oublier qu'il fut aussi dur, exigeant, brutal parfois, envers une Eglise qui était et devait rester dans la dépendance du roi. D'autre part, les tentatives d'Innocent III de gagner le faveur de l'épiscopat lors des nombreux conflits avec le roi de France (question de la succession au trône d'Allemagne et à l'Empire, divorce du roi d'avec sa femme Ingeborg, etc.) ne furent pas couronnées de succès. – La participation à la troisième Croisade ne fut pas pour Philippe Auguste un des grands moments de son règne. «Roi failli», il «ne retrouva audience auprès des Latins d'Orient qu'à l'extrême fin de son règne» (J. Richard, «Ph. A., la Croisade et le royaume», p. 411–424). D'autre part, aucun document nouveau n'est venu enrichir l'histoire de la participation du roi de France à la croisade depuis les grands travaux de Cartellieri (1906).

1900 documents nous sont parvenus du règne de Philippe Auguste: environ le double de ce dont nous disposons pour Louis VII. Le règne de Philippe Auguste, ne serait-ce qu'à cause des Registres, constitue une étape capitale dans l'histoire de la diplomatie royale et intéresse à ce titre depuis toujours les chartistes. Les études contenues dans ce volume, tout en présentant une synthèse claire et précise du *status quaestionis*, révèlent à quel point les recherches dans ce domaine peuvent conduire à des résultats de portée historique générale: M. Nortier, «Les actes de Ph. A.: Notes critiques sur les sources diplomatiques du règne» (p. 429–451) et E. Poulle «La cursive gothique à la chancellerie de Ph. A.» (p. 455–466).

Si le règne de Philippe Auguste a été «le temps des mutations», cela fut certainement vrai dans le domaine du droit: avant 1180, le droit est encore informulé; en 1220 les coutumes territoriales écrites existent, et on en revendique constamment l'application. Cette évolution juridique est le reflet d'un changement radical des mentalités, dû, entre autres, à la pénétration du droit romain, bien qu'il soit nécessaire de se l'imaginer plus lente et graduelle qu'on le pense généralement: P. Ourliac, «Législation, coutumes et coutumiers au temps de Ph. A.» (p. 471–500). Le problème du droit romain est un sujet important lorsqu'on aborde le règne de Philippe Auguste dans ses différents aspects, comme a tenté de le faire le présent Colloque. Revenant sur les hypothèses récentes, selon lesquelles l'interdiction d'enseigner le droit civil à l'Université de Paris, décrétée en 1219 par le pape Honorius III, aurait eu comme inspirateur Philippe Auguste, M. Boulet-Sautel «Le droit romain et Ph. A.» (p. 489–500) pense pouvoir ajouter à ce dossier délicat une glose des *Libri feudorum*, qui permettrait de se demander si le roi, par cette interdiction, n'avait pas voulu opposer «un barrage contre un Droit qui n'était pas la *Consuetudo Regni* et qui échapperait à son contrôle»: une thèse qui ne semble pas avoir rencontré une adhésion unanime (voir plus bas, la communication de J. Verger). – Le *Recueil des Actes de Philippe Auguste*, étant désormais complet (4 vol., Paris 1916–1979), une étude systématique de la politique d'inféodation de la part du roi est aujourd'hui possible (J. Metman, «Les inféodalités royales d'après le «Recueil des Actes de Ph. A.»», p. 503–517): Philippe Auguste a su utiliser à son profit, et avec un succès considérable, l'un des instruments les plus déterminants pour un suzerain désireux d'étendre sa puissance territoriale, sociale et économique, à une époque où la petite et moyenne féodalité avait besoin d'argent...

Par rapport à d'autres grands Etats européens (Angleterre, Catalogne), le royaume de France à l'époque de Philippe Auguste est fort pauvre sur le plan de la documentation comptable. Un silence documentaire que Th. N. Bisson («Les comptes des domaines au temps de Ph. A.», p. 521–538) tente d'expliquer, non pas par la perte fortuite de registres, mais par une révision comptable survenue après 1202, qui suivit une réorganisation du domaine qui allait s'accroissant en tous les

sens. – L'usage des termes de progrès, d'accroissement, d'extension semble être de rigueur lorsqu'on étudie le règne de Philippe Auguste. Ils gardent en tout cas toute leur valeur pour ce qui concerne la monnaie royale, qui réussit à s'imposer à l'ensemble du territoire, bénéficiant de multiples circonstances favorables, bien que ce soit seulement sous Louis IX que la singularité de la monnaie du roi s'affirme progressivement par rapport aux monnaies seigneuriales, comme le montre la très complète étude de Fr. Dumas, «La monnaie dans le royaume au temps de Ph. A.» (p. 541–572; et 9 ill.).

Excellent survol sur «L'armée de Ph. A.» (p. 577–593) que celui de Philippe Contamine, l'un des meilleurs polémologues français. L'armée de Philippe Auguste est encore féodale, un conglomérat de petites forces autonomes: mais le point fort logistique, à la disposition permanente du roi, c'est surtout l'ensemble des fortifications royales, auquel le roi consacre le meilleur de ses énergies (A. Erlande-Brandenburg, «L'architecture militaire au temps de Ph. A.: Une nouvelle conception de la défense», p. 595–603). – Stratégiquement et militairement, Philippe Auguste est un «continental». Il ne posséda ni n'a jamais songé (contrairement à Frédéric II) à posséder une marine. Son rapport avec la mer (M. Mollat du Jourdin, «Ph. A. et la mer», p. 605–623) ne fut qu'épisodique et occasionnel, bien que nombreux soient les indices d'innovations significatives.

Les communications concernant les mutations de l'économie et de la société sous Philippe Auguste constituent l'un des principaux noyaux de ces Actes. – Le tableau que R. Fossier dresse des «Campagnes au temps de Ph. A.: développement démographique et transformations sociales dans le mode rural» (suivi d'une excellente orientation bibliographique) constitue un bilan extrêmement précieux des problèmes socio-économiques qu'une croissance rapide tout au long de la deuxième moitié du XII^e siècle avait posés à la France de Ph. A. Le monde rural dans la France royale est indiscutablement dans une phase de croissance, mais le sommet du mouvement démographique est atteint, comme aussi la conquête du sol et la fixation des hommes. Cette croissance a conduit à l'amélioration de la condition paysanne, mais de nouvelles inégalités économiques prennent le relais d'anciennes inégalités légales disparues. Une France coupée en deux se dessine: au Nord, grâce à la croissance «se renforcent les linéaments collectifs»; le Sud est en train de s'asseoir «sur les souvenirs d'un essor plus précoce et finalement bloqué». – Les villes aussi croissent, et les causes de cette croissance, au centre du rapport de Ph. Wolff («Les villes de France au temps de Ph. A.», p. 645–674), sont à chercher surtout dans l'évolution de la société rurale, «dont les progrès libèrent pour les nouveaux centres urbains une main-d'œuvre nombreuse et des vivres». – Cette époque fut aussi pour un grand nombre de villes celle d'une véritable libération politique: à la fin du règne de Philippe Auguste, la «commune» est parfaitement intégrée dans le royaume, dans sa hiérarchie féodale et dans ses institutions, comme le souligne L. Carolus-Barré («Ph. A. et les villes de commune», p. 677–688). – Les grandes mutations du monde rural, l'urbanisation croissante, la forte expansion du mouvement communal allèrent de pair avec «un vaste *trend* d'innovation industrielle et commerciale, de perfectionnement, d'expansion géographique et quantitative des échanges Nord-Sud», qu'il importe d'étudier, comme nous le propose H. Dubois («Le commerce et les foires au temps de Ph. A.», p. 689–705) dans une dynamique chronologique et géographique aussi précise que possible. Comme dans bien d'autres domaines, le règne de Philippe Auguste semble avoir correspondu à une période de consolidation, à un point d'aboutissement, avant que de nouvelles mutations (souvent négatives pour l'évolution économique générale) ne fassent perdre à la France du

Nord «le contrôle de certains rouages» (la participation active à l'exportation en Italie ou le contrôle du réseau élémentaire du crédit, et ce vers 1225). – Qui mieux que G. Duby pouvait analyser «Les transformations sociales dans le milieu aristocratique» (p. 711–716)? Brève, mais puissante synthèse que cette magistrale intervention, qui aboutit à la formulation d'hypothèses de travail que l'on espère fertiles pour des recherches à venir. Deux mutations auraient joué un rôle majeur: l'une, technique (diffusion dans l'aristocratie d'une nouvelle manière de combattre; brusque multiplication de bandes de combattants professionnels); l'autre, sociale (modification des stratégies matrimoniales; diffusion de la pratique du parage; accroissement de la fiscalité, dû aussi à la pénétration de l'instrument monétaire). – B. Bedos-Rezat, «Les sceaux au temps de Ph. A.» (p. 735, 2 pl.) montre à quel point la recherche sigillographique peut dépasser le degré de simple technicité: l'apparition sous Philippe Auguste d'un sceau royal est un phénomène qui méritait d'être étudié à un niveau de symbolique du pouvoir, et d'être compris de l'intérieur des motivations, aussi bien sociales, intellectuelles que mentales, qui ont conduit dans les années 1180–1220 à une formidable «expansion sigillographique». – Comme bien d'autres communications, celle de M. Pastoureau («La diffusion des armoiries et les débuts de l'héraldique», p. 737–759) dépasse largement le cadre royal. Le problème de l'avènement des armoiries est perçu ici dans une perspective européenne. En ce qui concerne le roi lui-même, on retiendra que, si Philippe Auguste place la fleur de lis au revers de son contre-sceau, cette fleur n'a encore aucune signification royale: plusieurs dizaines de seigneurs, grands ou petits, nullement apparentés au roi s'en servent. D'autre part, l'usage de la fleur de lis, qui figure sur les sceaux de majesté depuis Robert le Pieux, connaît au XIIe siècle un regain d'intérêt, peut-être sous l'influence du grand courant de spiritualité mariale de la même époque, la fleur de lis étant un des attributs ordinaires de la Vierge à partir du Xe siècle.

L'avant-dernière section du Colloque s'ouvre avec trois communications qui font le point, respectivement de «L'emploi de la langue vulgaire dans la littérature au temps de Ph. A.» (P. Bourgoin, p. 765–784), de «L'emploi de la langue vulgaire dans les actes diplomatiques du temps de Ph. A.» (J. Monfrin, p. 785–792) et de «La littérature latine au temps de Ph. A.» (A. Vernet, p. 793–812). Face à une remarquable expansion de la littérature vernaculaire et à un panorama littéraire latin de premier ordre, l'usage du vulgaire dans les actes diplomatiques fait figure de parent pauvre. Au mieux, l'on assiste à l'«amorce d'une mutation qui se répandra en un siècle jusqu'au cœur du royaume» (Monfrin, p. 790).

Depuis longtemps se faisait sentir la nécessité d'une révision critique des grandes mutations institutionnelles qui ont donné naissance à l'Université de Paris. C'est maintenant chose faite: la communication de J. Verger, «Des écoles à l'université: la mutation institutionnelle» (p. 817–845) mérite de ce point de vue une attention particulière. A signaler que la thèse de ceux qui voient la main du roi derrière la bulle *Super speculam* interdisant l'enseignement du droit civil à Paris (voir plus haut, la communication de M. Boulet-Sautel), manque, selon Verger, d'évidences documentaires. – Le titre de l'intervention de G. Beaujouan, «Une lente préparation au «décollage» des sciences (*Quadrivium* et médecine) dans la France de Ph. A.» (p. 847–860), est suffisamment éloquent: l'Université de Paris n'avait pas encore atteint, sous Philippe Auguste, le degré de maturité qui lui permettra, un peu plus tard, de jouer un rôle de caisse de résonance également au niveau des sciences du *quadrivium* et de la médecine. – Les grandes nouveautés qui ont fait de Paris sous Philippe Auguste l'un des plus importants centres culturels européens, venaient d'Italie et d'Espagne et s'appelaient les *Libri Naturales* et la *Métaphysique*.

d'Aristote. Les éléments de cette extraordinaire fermentation intellectuelle sont insérés par M.-Th. d'Alverny dans un plus large contexte européen («Les nouveaux apports dans les domaines de la science et de la pensée au temps de Ph. A.: La philosophie», p. 863-880). Une leçon magistrale, que complète harmonieusement le rapport de J. Châtillon sur la reine des sciences parisiennes à l'époque de Philippe Auguste, la théologie («Le mouvement théologique dans la France de Ph. A.», p. 881-902), une science vouée à une professionalisation grandissante. - Face à l'orthodoxie, de vastes mouvements hétérodoxes connaissent leur apogée, souvent dramatique, sous Ph. A. Obtempérant à l'objectif général du Colloque, R. Manselli («Spiritualité et hétérodoxie en France au temps de Ph. A.», p. 905-926) est à son aise dans la description de ce «temps fort des mutations» au niveau de la spiritualité, marqué par une vitalité et une intensité de part et d'autre certes peu communes (Cathares, Albigeois, Ordres Mendiants...).

Ce riche volume se clôt par une série d'interventions qui étudient «les mutations artistiques»: Fl. Deuchler, «Y a-t-il un style Philippe Auguste?»; M. Durilat, «La dernière sculpture romane méridionale: une mutation avortée»; P. Stirnemann, «Nouvelles pratiques en matière d'enluminure au temps de Ph. A.»; M.-M. Gauthier, «Un patronage énigmatique: les orfèvres-émailleurs à Paris au temps de Ph. A.», et M. Huglo, «La musique religieuse au temps de Ph. A.».